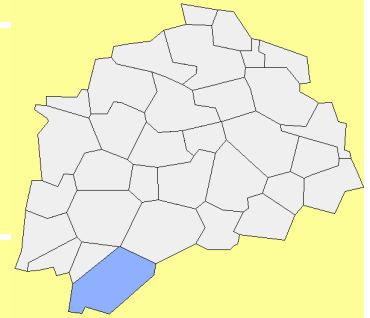


Charte du bien vivre ensemble

Commune de Saffré

Descriptif de l'action	Création d'une charte de cohabitation afin de favoriser le « bien vivre ensemble » entre les différents acteurs de l'espace communal : agriculteurs, habitants, commerçants, élus, associations.
Coût du projet (par financeur)	Coût total du projet : 3 472 euros Dont : LEADER + (45%) : 1 562 euros Autofinancement : 1 910 euros
Durée de l'opération	Janvier 2004 à Juin 2005



Objectifs :

- ➔ Réussir la cohabitation en permettant à chaque composante de la population d'exprimer ses attentes et ses besoins.
- ➔ Mettre en avant les comportements de bon sens les plus adéquats pour permettre à tous de vivre en bonne intelligence.
- ➔ Etablir des relations durables et constructives entre les élus, les acteurs économiques, les habitants...

Contexte :

Avec le développement de l'agglomération nantaise, la commune de Saffré (2 716 habitants au RGP 99 et 3 329 habitants lors du recensement provisoire en 2007), au sud du Pays de Châteaubriant, connaît depuis quelques années des évolutions : le paysage a connu des transformations et une population nouvelle de résidents travaillant sur Nantes s'installe, tandis que les exploitants agricoles s'interrogent sur leurs conditions de travail tant en terme d'espace que de relations et de conditions d'exercice de leur activité.

Ainsi en 2004, la Chambre d'Agriculture s'est proposée d'accompagner la réflexion des élus autour du thème de la cohabitation en milieu rural, notamment entre le monde agricole et les résidents.



Étapes de réalisation :

2004 : Un groupe de pilotage et des groupes de travail ont été constitués avec des représentants des habitants, des commerçants, des agriculteurs et les élus, pour débattre de différents thèmes en lien avec les conditions de vie à Saffré tels que : les relations entre le bourg et les villages, le dynamisme commercial et artisanal, la gestion des nuisances, la participation associative, le paysage et l'environnement...

2005 : Cette démarche de diagnostic partagé a permis par l'implication des habitants, d'aboutir à la rédaction et la réalisation d'une « charte » de cohabitation (sous la forme d'une plaquette) à destination de tous les habitants.

Elle traduit un certain nombre d'engagements réciproques tels que : « Gardons l'habitude de nous saluer quand nous nous croisons », « Pour notre sécurité à tous, réduisons notre vitesse dans les villages et dans le bourg », « Trouvons des solutions aux aboiements des chiens laissés seuls »...





Les résultats obtenus à la fin du projet LEADER + :

Un certain nombre d'actions ont émergé de cette démarche au regard des thèmes abordés et des besoins identifiés.

Exemples de projets qui se sont développés ou amplifiés suite à la démarche :

- un covoiturage vers les lieux d'activité des enfants ;
- un espace jeux pour les jeunes enfants près du village retraite (intéressant pour le contact inter-génération) ;
- le forum des associations avec accueil des nouveaux habitants (tous les 2 ans)... ;
- une « rando fermes » chaque année en septembre ;
- la création d'un dossier d'information pour les nouveaux habitants ;
- les fêtes de village.

Bilan de l'action en 2008 :



Points forts :

- Une démarche innovante et largement partagée par les habitants :

Suite à une enquête effectuée durant l'été 2006 par un étudiant en sociologie de l'université de Nantes, 71 % des personnes interrogées se sentent concernées par les thèmes abordés dans cette démarche et 90 % des personnes ont une opinion positive de la démarche.



Points faibles :

- Une difficulté à faire vivre la démarche dans le temps au regard des habitants nouvellement arrivés.
- Certains problèmes sont tout de même récurrents (chiens, déchets, sécurité routière).

Les perspectives :



- × Création d'une commission sécurité (abords des écoles, vitesse dans les villages...)
- × Proposition de créer un nouveau comité consultatif sur le bien vivre ensemble.

L'apport de LEADER + pour ce projet

LEADER+ a permis de disposer d'un accompagnement de qualité avec l'animateur de la Chambre d'Agriculture et de faire une communication auprès de toute la population (Plaquette distribuée à tous les foyers de la commune).

Contacts

Mairie de Saffré
Cour du Séquoia
44390 SAFFRE

☎ 02 40 77 23 18 Fax 02 40 77 28 34
Mél : mairie@saffre.fr